

Dossier de presse

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

« Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver »

Lundi 13 novembre 2017

Contact presse CPAM

Serge BOYER

Tél. 05 81 67 10 04

serge.boyer@cpam-auch.cnamts.fr

SOMMAIRE

1. La couverture vaccinale reste insuffisante, malgré les campagnes de promotion menées par l'Assurance Maladie.....	4
2. La vaccination antigrippale en Occitanie.....	5
a) <i>Plus de personnes fragiles invitées à se faire vacciner gratuitement.....</i>	5
b) <i>Mais un taux de vaccination qui reste insuffisant.....</i>	6
3. La vaccination antigrippale dans le Gers.....	8
4. Bilan de l'épidémie de grippe de l'hiver dernier en Occitanie.....	8
a) <i>Les phases épidémiques.....</i>	8
b) <i>Les données de mortalité.....</i>	9
c) <i>Bilan de la surveillance pour la saison 2016-2017.....</i>	10
5. Une nouvelle campagne de communication : la vaccination comme le premier geste pour se protéger de la grippe.....	11
a) <i>Une campagne s'appuyant sur la complémentarité des moyens de lutte contre la grippe.....</i>	11
b) <i>Dans le Gers, une campagne s'appuyant sur des ambassadeurs de santé publique.....</i>	11
c) <i>Dans le Gers, des journées dédiées à la vaccination avec le centre d'examens de santé.....</i>	13
d) <i>Dans le Gers, des initiatives locales qui complètent les actions de l'Assurance Maladie.....</i>	14
e) <i>Dans le Gers, les professionnels de santé au cœur du dispositif de vaccination.....</i>	14
6. les points clés de la campagne de vaccination contre la grippe.....	15
7. Les vaccins et le rôle de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).....	16
a) <i>Composition du vaccin 2017-2018.....</i>	16
b) <i>Liste des vaccins grippaux pris en charge dans le cadre de la campagne.....</i>	16
8. Grippe : bilan de l'année 2016-2017.....	17



La vaccination contre la grippe, le premier geste à adopter à l'approche de l'hiver pour se protéger, soi et ses proches

Depuis le 6 octobre, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté. Cette campagne concerne plus de 12 millions de personnes pour qui la grippe représente un risque de complications parfois graves : il s'agit notamment des personnes de 65 ans et plus, celles atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, par exemple), les femmes enceintes et les personnes souffrant d'obésité morbide.

La grippe est une infection respiratoire qui peut entraîner chez les personnes à risque des complications graves, telles qu'une pneumonie ou l'aggravation d'une maladie chronique déjà existante (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, etc.). La campagne de vaccination antigrippale a pour objectif de protéger des populations pour lesquelles la grippe représente un risque pour leur santé.

*Le vaccin grippal est recommandé, par le Haut conseil de la santé publique (HAS), pour toutes les personnes de 65 ans et plus et pour certaines **catégories de personnes considérées comme fragiles**. C'est le cas des **patients souffrant de certaines pathologies chroniques** (affections respiratoires, cardiovasculaires, diabète, etc.), des **femmes enceintes pour qu'elles se protègent elles-mêmes et pour protéger leurs nourrissons**, et des **personnes en situation d'obésité morbide, ainsi que l'entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque graves**.*

La liste complète est disponible dans le calendrier des vaccinations de 2017.

En aidant à combattre le virus et en diminuant le risque de complications, la vaccination contre la grippe peut sauver des vies. Il s'agit du premier geste à adopter à l'approche de l'hiver pour se protéger soi et ses proches.

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE, C'EST MAINTENANT !

La grippe est l'infection épidémique qui tue le plus en France. Selon les chiffres publiés par l'Agence Santé publique France, l'épidémie de grippe, qui a sévi au cours de la saison 2016-2017, est à l'origine d'une surmortalité, toutes causes confondues, extrapolée à l'échelle nationale pendant les 10 semaines de l'épidémie, estimée à 21 200 décès : un nombre supérieur à celui observé en 2014-2015 (18 300 décès).

Cet excès de mortalité, qui a concerné essentiellement les personnes âgées de plus de 75 ans et touché l'ensemble des régions métropolitaines, est le plus élevé depuis l'hiver 2006-2007.

► *Pour illustrer ce constat, en France, l'épidémie de grippe a fait autant de victimes que le crash de 40 Airbus A380 !*

1. La couverture vaccinale reste insuffisante, malgré les campagnes de promotion menées par l'Assurance Maladie

La couverture vaccinale de la population à risque, en France métropolitaine, reste très insuffisante. Au cours de l'hiver dernier, **moins d'une personne à risque sur deux était vaccinée** : 47,4 % pour l'ensemble des sujets ciblés par la vaccination et 37 % chez les personnes de 65 ans et plus, selon l'Assurance Maladie, soit une diminution de 0,9 point en comparaison de 2015.

Pourtant, depuis plusieurs années, dès le mois de septembre, l'Assurance Maladie déploie une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière. Cette campagne concerne plus de 12 millions de personnes pour qui la grippe représente un risque de complications parfois graves : il s'agit notamment des personnes de 65 ans et plus, celles atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, par exemple), les femmes enceintes et les personnes souffrant d'obésité morbide. Chacune d'elles reçoit une invitation à se faire vacciner, accompagnée d'un bon de prise en charge à 100 % du vaccin.

Les personnes invitées à se faire vacciner par l'Assurance Maladie sont de plus en plus nombreuses chaque année (11 389 462 personnes en 2016), en raison du vieillissement de la population. Le nombre total de personnes vaccinées continue de progresser (+ 96 000 entre 2015 et 2016) ; mais, il reste nettement insuffisant pour atteindre une bonne couverture vaccinale : moins d'une personne sur deux (47,4%) pour qui la grippe représente un risque s'est faite vacciner l'hiver dernier, bien en deçà des recommandations de l'Organisation mondiale de santé .

► *Certaines catégories de la population sont encore plus en retrait : c'est le cas des jeunes seniors (entre 65 et 69 ans) qui ne sont que 37 % à se faire vacciner et des personnes atteintes de certaines maladies chroniques, dont le taux de vaccination se situe à 36 %, contre 56 % chez les personnes de 70 ans et plus.*

		65-69 ans	70 ans et plus	Total Personnes âgées	ALD (moins de 65 ans)	Asthme, BPCO ¹ , etc. (moins de 65 ans)	Total
Campagne 2016	Vaccinés	1 042 424	3 412 512	4 454 936	592 796	345 820	5 393 552
	Invités	2 814 921	6 127 763	8 942 684	1 659 744	787 034	11 389 462
	Taux 2016	37%	55,70%	49,80%	35,70%	43,90%	47,40%
Campagne 2015	Vaccinés	1 040 330	3 350 378	4 390 708	587 778	318 904	5 297 390
	Invités	2 771 308	5 870 597	8 641 905	1 581 087	739 304	10 962 296
	Taux 2015	37,5%	57,1%	50,8%	37,2%	43,1%	48,3%

Données DCIR/Régime Général hors SLM/France métropolitaine

Taux de recours à la vaccination antigrippale en 2016-2017- pour l'ensemble de la population à risque

Taux de recours à la vaccination :



2. La vaccination antigrippale en Occitanie

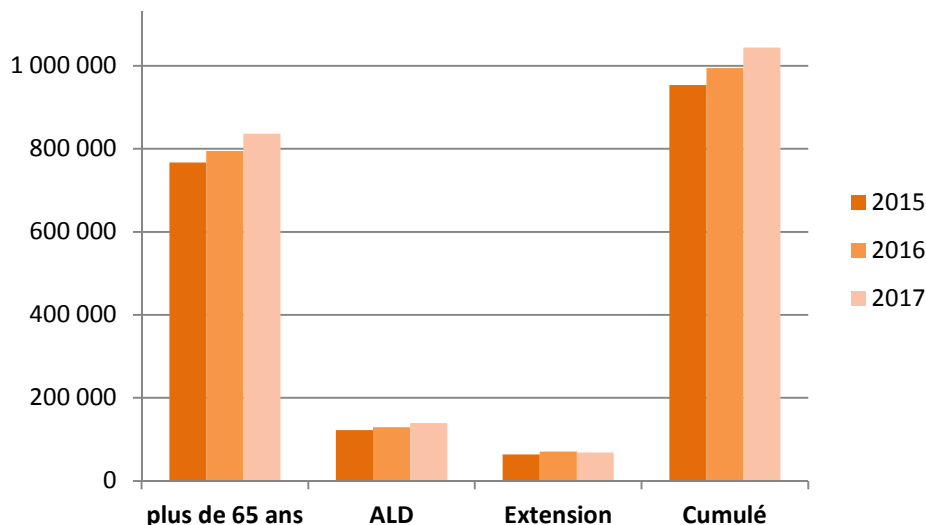
Sur les 17 régions françaises, l'**Occitanie** se place à la 9^e place avec un taux 47,2 % de vaccination contre la grippe saisonnière, (*Chiffres CNAMTS 2016*). Alors que l'OMS (Organisation mondiale de la santé) estime que 75 % de la population concernée devraient être vaccinés pour assurer une couverture individuelle et collective suffisantes.



a) Plus de personnes fragiles invitées à se faire vacciner gratuitement

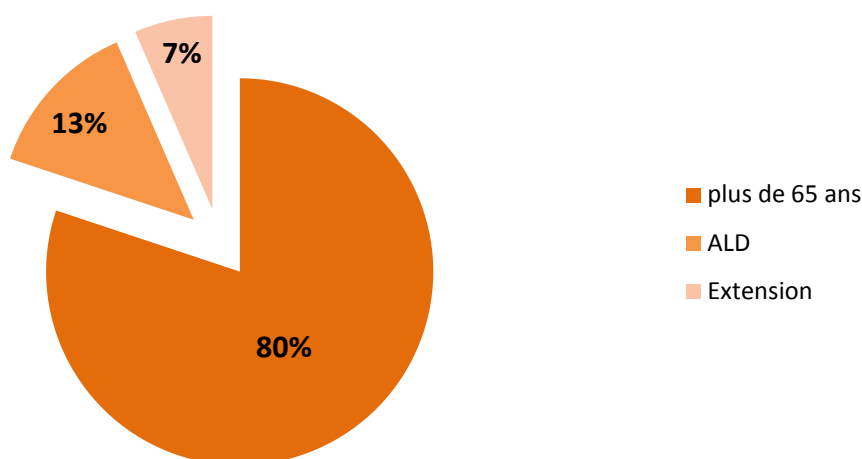
Lors de l'édition 2016, les **Caisses d'assurance maladie de l'Occitanie** ont invité près de 1 million de personnes (994 484) à se faire vacciner, soit une augmentation de plus de 4 % d'invitations envoyées par rapport à 2015. Cette année, 1 044 188 personnes vont recevoir un courrier.

Évolution du nombre d'invitations envoyées en Occitanie



Répartition par catégories de personnes invitées en Occitanie

par catégorie invitée en 2016



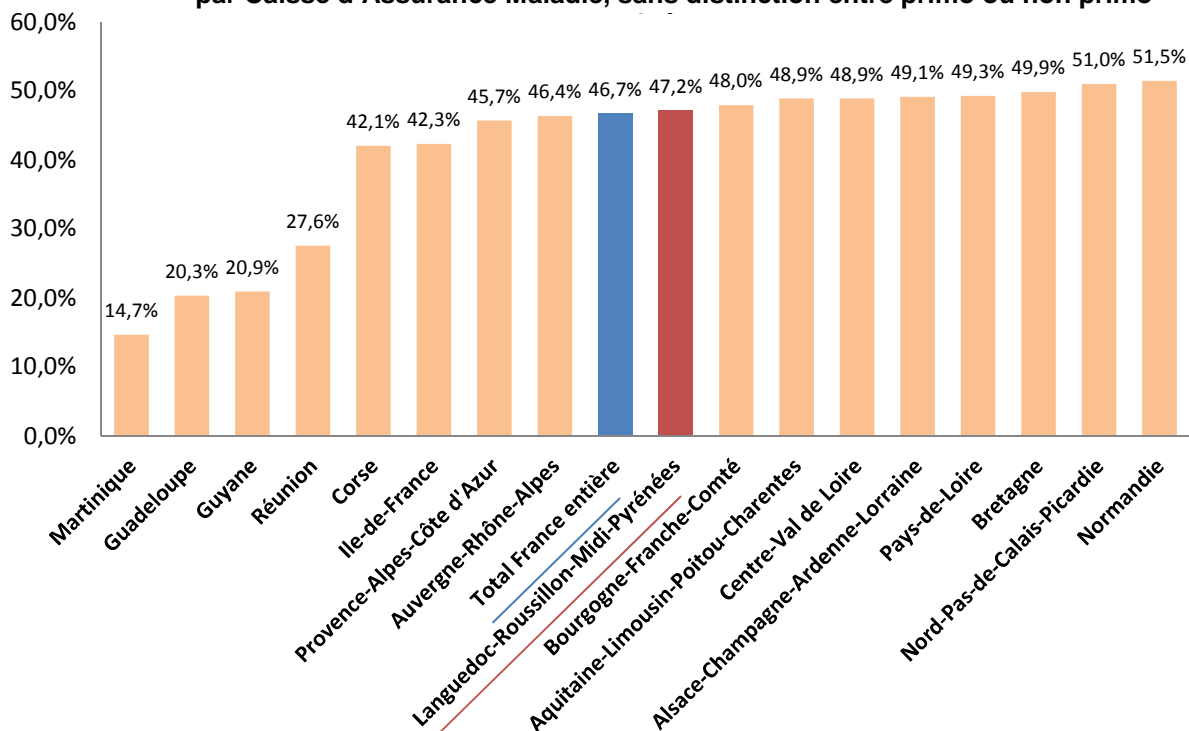
b) Mais, un taux de vaccination qui reste insuffisant

La région **Occitanie** suit la tendance nationale. Ainsi, en 2016, dans la région, la couverture vaccinale contre la grippe était de 47,2 % parmi les personnes ciblées (personnes de 65 ans et plus, personnes de tout âge en ALD, personnes souffrant d'asthme/BPCO*), soit **une diminution de 1,2 point en comparaison avec 2015**.

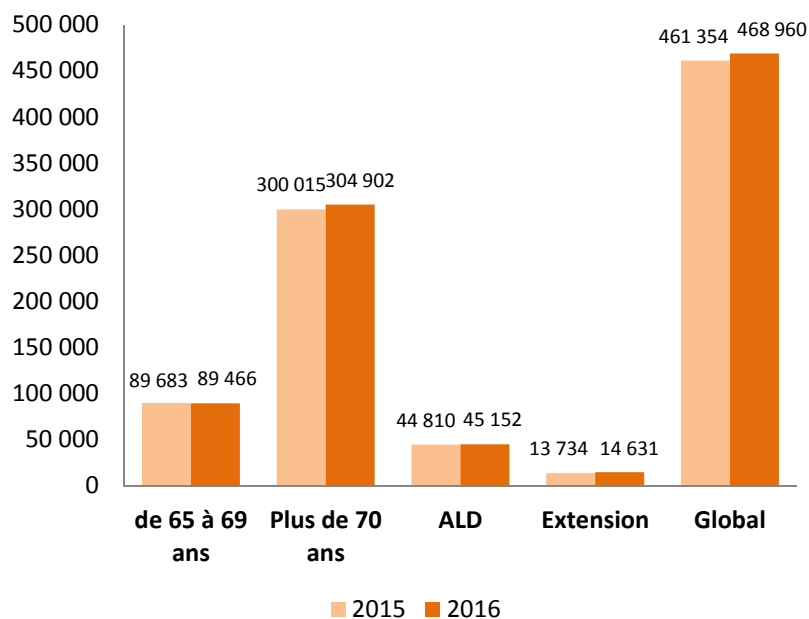
Plus spécifiquement, près de la moitié (49,6 %) des personnes âgées de 65 et plus étaient vaccinées contre la grippe. Mais, on constate une légère baisse du taux de vaccination généralisée de toutes les catégories de personnes invitées.

*BPCO : Broncho pneumopathie chronique obstructive

Taux de couverture vaccinale en France en 2016 par Caisse d'Assurance Maladie, sans distinction entre primo ou non primo



Nombre de vaccinés contre la grippe en région Occitanie par catégorie invitée en 2016



3. La vaccination antigrippale dans le Gers

Dans notre département, au cours de la saison 2015-2016, le taux de recours à la vaccination contre la grippe saisonnière a plafonné à 47,10 %. Chez les plus de 65 ans, ce taux s'est élevé de 48,6 % pour 26 443 invitations envoyées.

Le taux de couverture chez les personnes souffrant d'une maladie de longue durée a atteint péniblement 39,1 %, avec un envoi de 3 594 invitations.

Ce taux est encore plus bas pour les extensions accordées, puisqu'il stagne à 24,8 % pour 2 256 envois.

4. Bilan de l'épidémie de grippe de l'hiver dernier en Occitanie

L'épidémie de grippe 2016-2017 a été précoce l'hiver dernier. En **Occitanie**, elle a duré 9 semaines, de mi-décembre à mi-février.

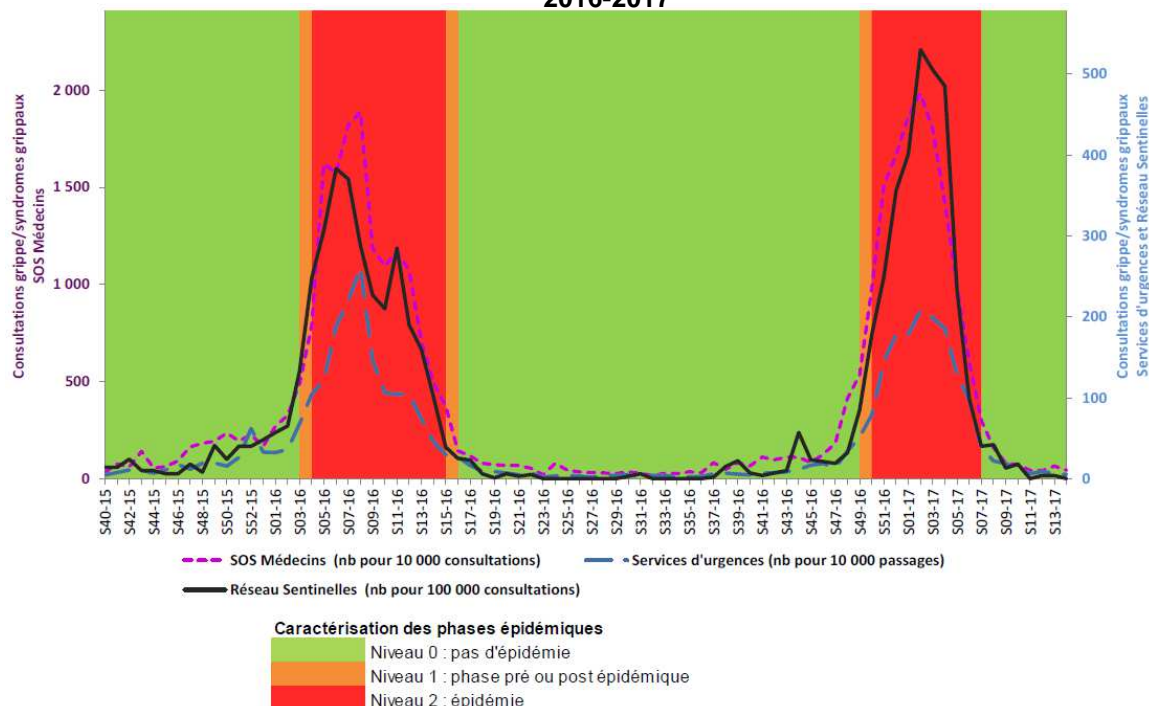


En **Occitanie**, on estime à 177 000 (3 % de la population), le nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour grippe ou syndrome grippal.

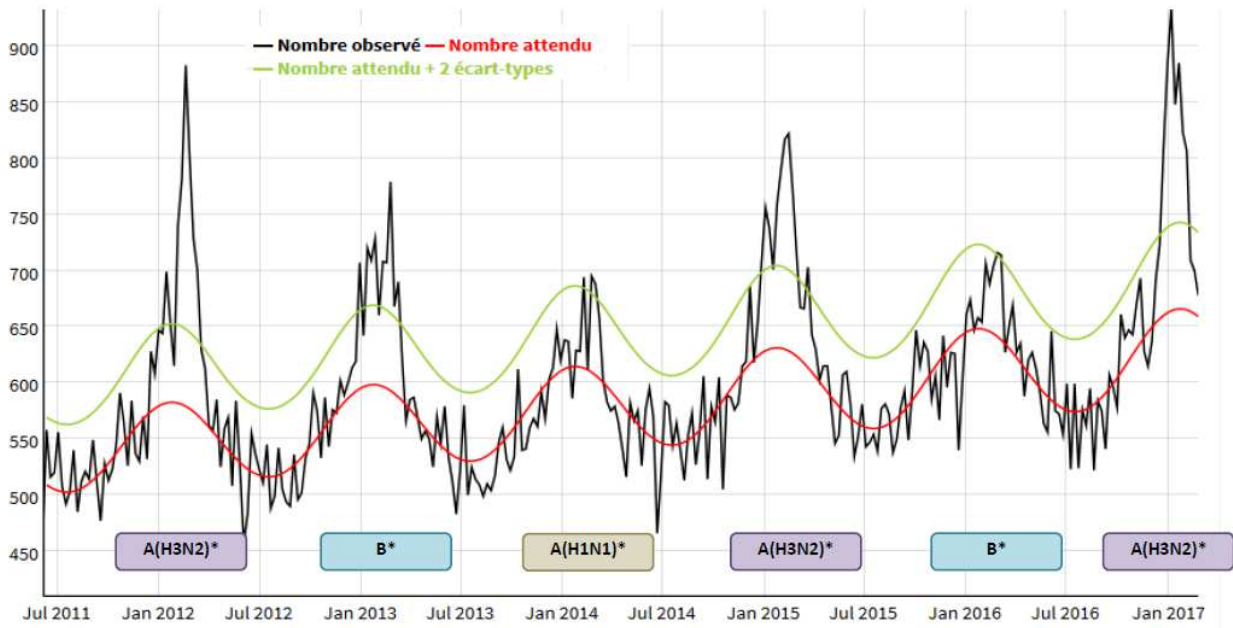
Au cours de l'hiver dernier, plus de 130 cas graves de grippe ont été pris en charge par les services de réanimation dans les hôpitaux de la région (dont 60 % touchaient des personnes âgées). Près de 3 400 personnes sont passées aux urgences pour une grippe ou un syndrome grippal.

Comme chaque année, cette période hivernale a été marquée par une surmortalité en partie due aux complications de maladies aggravées par la grippe : toutes causes confondues, cette surmortalité hivernale est estimée à près de 2 300 décès l'hiver dernier en **Occitanie**, selon Santé publique France (Agence nationale de santé publique).

Les phases épidémiques
Pourcentage de consultations pour grippe/syndromes grippaux des associations SOS Médecins, services d'urgences (Oscour) et Réseau Sentinelles en Occitanie, saison 2016-2017



Les données de mortalité
Effectifs hebdomadaires de mortalité chez les personnes de plus de 65 ans
d'après les données Insee en Occitanie, saison 2016-2017



* virus grippal majoritaire

Bilan de la surveillance pour la saison 2016-2017 |

Synthèse de la surveillance de la grippe au cours de la saison 2016-2017 en Occitanie

	Occitanie	France
Synthèse		
Semaines épidémiques	S50-2016 à S06-2017	S49-2016 à S06-2017
Durée	9 semaines	10 semaines
Réseau Sentinelles (durant les semaines épidémiques)		
Couverture (nb de médecins participants)	37/sem. maxi	
Incidence maximale hebdo (/100 000 hab.) [IC95%]	530 [447-613] (semaine 2)	
SOS Médecins (durant les semaines épidémiques)		
Nombre d'associations participantes	4 (100%)	61 (98%)
Nombre d'interventions pour grippe ou syndrome grippal	4 490	93 391
% d'interventions pour grippe ou syndrome grippal	14%	11%
<15 ans	1 362 (13%)	27 484 (10%)
15-64 ans	2 640 (17%)	57 611 (14%)
65 ans et plus	458 (9%)	8 123 (7%)
% hebdo maxi d'interventions pour grippe ou syndrome grippal	19,6% (semaine 2)	15,4% (semaine 2)
Nombre d'interventions pour IRA basses (dont grippe)	7 752	168 223
% d'interventions pour IRA basses	25%	20%
<15 ans	2 476 (24%)	53 775 (19%)
15-64 ans	3 827 (24%)	84 028 (20%)
≥65 ans	1 364 (27%)	30 031 (25%)
% hebdo maxi d'interventions pour IRA basses	29% (semaine 2)	24% (semaine 52)
Oscour® (durant les semaines épidémiques)		
Nombre de services participants	64	647
Nombre de passages pour grippe/syndrome grippal	3 361	39 350
% de passages pour grippe/syndrome grippal	1%	1%
<15 ans	1 462 (3%)	1 4827 (2%)
15-64 ans	1 352 (0,9%)	16 665 (0,9%)
≥65 ans	546 (0,8%)	7 855 (1%)
% hebdo maxi de passages pour grippe/syndrome grippal	2% (semaine 2)	2% (semaine 52)
Nombre de passages pour IRA basses (dont grippe)	13 063	163623
% de passages pour IRA basses	5%	5%
<15 ans	4 830 (8%)	63 031 (7%)
15-64 ans	3 128 (2%)	39 713 (2%)
≥65 ans	5 101 (7%)	60 871 (7%)
% hebdo maxi d'interventions pour IRA basses	6% (semaine 52)	6% (semaine 52)
IRA en Ehpad (de S40 2015 à S15 2016)		
Nombre d'Ehpad	809	/
Nombre de foyers épidémiques signalés	148	1 905
Nombre de cas	3 214 (sur 147 foyers)	
Taux d'attaque moyen chez les résidents	29%	28%
chez le personnel	6%	
Taux d'hospitalisation moyen	6%	8%
Létalité moyenne	3%	3%
Cas graves en réanimation (de S45 2016 à S15 2017)		
Nombre de services de réanimation	40	/
Nombre de cas graves	134	1 470
Létalité	25%	18%
Distribution des cas par classes d'âge :		
<15 ans	5%	4%
15-64 ans	34%	29%
≥65 ans	61%	67%
Confirmation biologique		
A	98%	98%
B	2%	2%
SDRA	75%	52%
Avec facteur de risque	91%	92%
Surveillance virologique	(de S45 à S13)	(de S40 à S14)
Souche principale circulante	/	A(H3N2)
Laboratoires hospitaliers de virologie inclus	CHU Toulouse / Montpellier / Nîmes	Réseau Rénal (CNR)
Nombre de virus grippaux détectés	909	14 846
A	99%	99%
B	1%	1%
% de positivité grippe hebdo maxi (semaine)	23% (semaine 2)	28% (semaine 52)



5. Une nouvelle campagne de communication : la vaccination comme le premier geste pour se protéger de la grippe

a) Une campagne s'appuyant sur la complémentarité des moyens de lutte contre la grippe

Depuis de nombreuses années, l'Assurance Maladie s'est appliquée à renforcer l'information des assurés et des professionnels de santé sur des sujets de prévention. Elle a ainsi relancé depuis 2013 de grandes campagnes d'information grand public autour de la vaccination antigrippale. Celles-ci mettaient l'accent sur la dangerosité de la grippe.

Les enquêtes menées en 2013, 2014 et 2015 ont montré que les connaissances du grand public sur la grippe et la vaccination antigrippale ont progressé : en moyenne, plus de 80 % des personnes interrogées détiennent les bonnes réponses face aux idées reçues.

Cette année, la campagne de communication est davantage axée sur les différents moyens de lutter contre la grippe. En effet, pour éviter l'infection par le virus de la grippe, il est nécessaire de mettre en place une série de mesures associées les unes aux autres : la première d'entre elles est la vaccination ; ensuite, dès le tout début de l'épidémie, il convient d'adopter des gestes barrières pour limiter la transmission du virus, tels que le lavage des mains qui, malgré sa simplicité, reste une mesure particulièrement efficace, ainsi que la limitation des contacts par les malades, le port de masque, etc.

L'efficacité de ces mesures est optimisée en les combinant. Ainsi, la campagne grand public s'appuie sur un registre interpellant et bienveillant, qui invite les personnes concernées à passer un bel hiver sans grippe. Pour cela, elle présente la vaccination antigrippale comme le premier réflexe à adopter, avant l'hiver, pour se protéger de la grippe et mentionne aussi les gestes qui peuvent réduire sa propagation. Son slogan, « *Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver* » présente l'arrivée de l'hiver comme le signal d'un réflexe saisonnier : la vaccination.

L'Assurance Maladie a donné le coup d'envoi de la campagne le 6 octobre, en déployant un dispositif de communication pluri media, incluant un spot diffusé à la télévision.

b) Dans le Gers, une campagne s'appuyant sur des ambassadeurs de santé publique

Cette année, l'Assurance Maladie du Gers a décidé de déployer une campagne de communication très offensive, en allant au-devant des Gersois, avec des actions coup de poing. En premier lieu, elle a fait appel à des personnalités gersoises qui ont accepté d'être les porte-parole de l'Assurance Maladie et de promouvoir la nécessité de la vaccination contre la grippe, convaincues par l'enjeu de santé publique qu'elle représente.

Elles sont présentes dans une campagne d'affichage, les mettant en scène avec un message, illustrant leur conviction :

- **Monsieur Pierre Ory, préfet du Gers** : « *Tous concernés, tous vaccinés !* »
- **Madame Gisèle Biémouret, députée du Gers** : « *La vaccination, pour me protéger et protéger mon entourage.* »
- **Docteur André Lacroix, président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins** : « *Je me fais vacciner pour me protéger et protéger mon entourage.* »
- **Docteur Nathalie Chaoui, directrice-médecin coordonnateur du réseau de santé Arpège** : « *La grippe est une maladie mortelle, moi, je me protège. Et vous ?* »
- **Monsieur Henri Broncan, entraîneur de rugby, et son équipe de l'Entente Astarac Bigorre** : « *Pour plaquer la grippe, pensez à la vaccination.* »

On peut trouver ces affiches dans les mairies et maisons de services au public (MSAP), les établissements de santé (dont le CH d'Auch, l'hôpital de Lombez, ...) les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), les centres intercommunaux et communaux d'actions sociales (CIS/CCAS), les clubs sportifs et le Comité départemental olympique et sportif du Gers. Elles sont également publiées dans la presse locale.

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

"Tous concernés, tous vaccinés !"

Pierre ORY, préfet du Gers

ameli.fr

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

"La vaccination pour me protéger et protéger mon entourage"

Gisèle BIEMOURET, députée du Gers

ameli.fr

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

"Je me fais vacciner pour me protéger et protéger mon entourage."

Docteur André LACROIX,
Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

ameli.fr

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

"La grippe est une maladie mortelle, moi, je me protège. Et vous ?"

Docteur Nathalie CHAOUI,
Directrice-médecin coordonnateur du Réseau de santé ARPÈGE

ameli.fr

L'Assurance Maladie GERS

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

"Pour plaquer la grippe, pensez à la vaccination"

Henry BRONCAN, entraîneur de rugby et son équipe de l'Entente Astarac Bigorre

ameli.fr

c) Dans le Gers, des journées dédiées à la vaccination avec le centre d'examens de santé

L'Assurance Maladie du Gers renforce sa campagne, en organisant des journées de vaccination, à travers le département, durant la saison hivernale. L'équipe médicale de son centre d'examens de santé sera présente dans les maisons de services au public de Mirande et de Montesquiou, le 21 novembre et dans la maison des solidarités de Masseube, le 5 décembre.

Elle se rendra également dans des entreprises ayant accepté le programme de vaccination proposé, pour vacciner le personnel volontaire : Entreprise Danone à Villecomtal sur Arros, le 14 novembre et la Communauté de communes du Grand Armagnac, le 12 décembre.

De plus, la vaccination contre la grippe est également proposée aux consultants, venus passer un bilan de santé, dans les locaux du boulevard Roquelaure à Auch, dans la maison des solidarités du quartier du Garros à Auch, dans les consultations réalisées dans les hôpitaux de Condom, Gimont et Nogaro.

Dates	Lieux	Horaires
07/11/2017	Centre social de Condom	Toute la journée
14/11/2017	Salariés de l'entreprise Danone Villecomtal-sur-Arros	Toute la journée
21/11/2017	MSAP Mirande	9h – 12h
21/11/2017	MSAP Montesquiou	13h30 – 16h
05/12/2017	Maison des solidarités de Masseube	13h30 – 16h
12/12/2017	Communauté de communes du Grand Armagnac Eauze	Toute la journée

d) Dans le Gers, des initiatives locales complètent les actions de l'Assurance Maladie

Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) de Nogaro, Seissan, Vic-Fezensac et Mauvezin organisent également des journées dédiées à la vaccination. Les professionnels de santé, présents dans ces MSP, informent et sensibilisent leurs patients les plus vulnérables et leur proposent une vaccination au cours de journées spécifiques, avec, parfois, la mise en place de créneaux horaires réservés à la délivrance des vaccins chez le pharmacien.

e) Dans le Gers, les professionnels de santé au cœur du dispositif de vaccination

Médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc. jouent un rôle essentiel pour informer leurs patients de l'intérêt de la vaccination. Ce sont eux qui sont les plus à même de les inciter à se faire vacciner. Afin de soutenir leur rôle en prévention, l'Assurance Maladie met à leur disposition des outils adaptés à leur pratique :

- Les modalités pratiques de la vaccination sont rappelées par des **mémos** mis à disposition sur ameli.fr. Pour les médecins, ces documents peuvent leur être remis lors d'une visite d'un Délégué de l'Assurance Maladie (DAM).
- Les professionnels de santé disposeront d'une **affiche** (cf. visuel ci-contre) à apposer dans leurs cabinets ou officines.

En complément, des annonces dans la presse professionnelle destinée aux médecins généralistes, infirmières et sages-femmes paraîtront entre octobre et novembre.

Cette année, une annonce presse est diffusée dans les revues touchant le personnel qui travaille en EHPAD et en établissement de soins.



LES POINTS CLÉS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La grippe touche chaque année entre 2 et 6 millions* de personnes en moyenne. La campagne de vaccination antigrippale a pour objectif de protéger des populations pour lesquelles la grippe représente un risque pour leur santé, notamment les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, par exemple).

Cette année, ce sont 12 millions d'assurés qui ont reçu un courrier de leur caisse d'assurance maladie les invitant à se faire vacciner à partir du 6 octobre. C'est 500 000 personnes de plus que l'an dernier.

Cette lettre est accompagnée d'un bon de prise en charge à 100 % du vaccin et d'une brochure d'information réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Santé et Santé publique France.

Afin de sensibiliser les personnes pour qui la grippe représente un danger, l'Assurance Maladie déploie dès le 6 octobre et pendant 3 semaines une nouvelle campagne de communication à la télévision, dans la presse magazine et sur Facebook avec pour slogan « Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver ».

* www.vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/grippe

 **LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE**

  **12 MILLIONS** d'assurés ont reçu un courrier de leur caisse d'assurance maladie.
+ 500 000 personnes par rapport à l'an dernier.

 **BON DE PRISE EN CHARGE À 100% + INFORMATIONS**

 **UN NOUVEAU SPOT TV**

 **DES ANNONCES DANS DES MAGAZINES GRAND PUBLIC**

 **UNE PAGE FACEBOOK DÉDIÉE #HiverSansGrippe**

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

6. Les vaccins et le rôle de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

L'ANSM intervient, dès la phase des essais cliniques, dans le développement d'un vaccin ; puis, dans l'autorisation de mise sur le marché, délivrée au niveau national ou européen, après évaluation de son bénéfice et de ses risques.

Après la mise sur le marché, l'ANSM assure la surveillance de la sécurité d'emploi des vaccins, notamment, à travers la pharmacovigilance.

Par ailleurs, les vaccins font l'objet d'un contrôle de la qualité de chaque lot, avant leur mise sur le marché, en France et en Europe, par une autorité indépendante, qui s'ajoute au contrôle réalisé par les laboratoires pharmaceutiques. L'ANSM contrôle plus de la moitié des lots de vaccins grippe qui circulent en Europe. Ce double contrôle constitue ainsi une garantie supplémentaire de la maîtrise de la qualité et de la sécurité des vaccins.

a) Composition du vaccin 2017-2018

La composition du vaccin est adaptée annuellement, suite à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en fonction des souches virales qui ont circulé l'hiver précédent et donc les plus susceptibles d'être présentes cette année.

Cette année, la composition du vaccin trivalent doit correspondre aux souches suivantes :

- Souche analogue à A/Michigan/45/2015 (H1N1) pdm09
- Souche analogue à A/Hong Kong/4801/2014 (H3N2)
- B/Brisbane/60/2008 (lignée Victoria)

La composition du vaccin est modifiée par rapport à la saison 2016-2017 et les modifications portent sur la souche A/H1N1.

b) Liste des vaccins grippaux pris en charge dans le cadre de la campagne

Les vaccins grippaux inactivés trivalents indiqués à partir de l'âge de 6 mois sont les suivants :

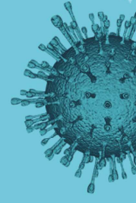
Immugrip, Influvac, Vaxigrip

Innocuité :

- Plus de 50 années d'utilisation dans le monde sans identification du moindre signal de pharmacovigilance ayant remis en cause la balance bénéfice/risque de ces vaccins ;
- Effets indésirables généralement bénins et transitoires : réactions au site d'injection, céphalées, myalgies, fièvre, malaise ;
- Contre-indications communes à tous les vaccins grippaux : hypersensibilité avérée aux substances actives, à l'un des excipients, aux protéines de l'œuf, aux substances présentes à l'état de traces.

GRIPPE

BILAN DE L'ANNÉE 2016-2017



VACCINATION



Plus de **11 MILLIONS** de personnes à risque ont été invitées à se faire vacciner contre la grippe.

En 2016, **5 MILLIONS** de personnes à risque* se sont fait vacciner contre la grippe.

* Personnes de 65 ans et plus, personnes atteintes d'une maladie chronique.

CONSULTATIONS



1,9 MILLION de personnes ont consulté un médecin pour un syndrome grippal.

PLUS DE 40 000 passages aux urgences pour grippe*.

* Source : Santé publique France.

PROPAGATION

En 2016, l'épidémie grippale a duré **10 SEMAINES***.

En deux semaines, elle s'est étendue de la Bretagne à l'ensemble de la métropole.



* Source : Santé publique France.

HOSPITALISATIONS

Plus de **6 500** personnes ont été hospitalisées à cause de la grippe.

Les **2/3** avaient plus de 65 ans*.

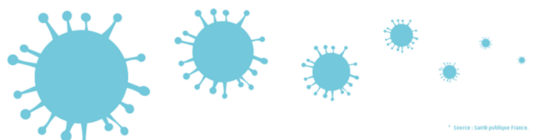


* Source : Santé publique France.

MORTALITÉ

EN 2016,

14 400 décès attribuables à la grippe ont été estimés*.



* Source : Santé publique France.